

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia, Tel.:(251-11) 551 38 22 Fax: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org, oau-ews@ethionet.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE
252^{ème} REUNION
ADDIS ABEBA, ETHIOPIE
9 DECEMBRE 2010

PSC/PR/COMM.2(CCLI)

COMMUNIQUE

COMMUNIQUE

Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 252^{ème} réunion, tenue le 9 décembre 2010, a adopté la décision qui suit sur la situation en République de Guinée :

Le Conseil,

1. **Se félicite** du bon déroulement, le 27 juin et le 7 novembre 2010, de l'élection présidentielle en République de Guinée, qui marque le couronnement du processus de transition initiée dans le cadre de la Déclaration conjointe de Ouagadougou du 15 janvier 2010, et **constate** la restauration de l'ordre constitutionnel en République de Guinée;

2. **Décide**, à la lumière de ce qui précède et sur la base de la Déclaration de Lomé sur les changements anticonstitutionnels de Gouvernement, de lever la mesure de suspension de la participation de la Guinée aux activités de l'UA, ainsi que les sanctions imposées à ceux dont les actions faisaient obstacle au processus de retour à l'ordre constitutionnel, telles que contenues dans ses communiqués PSC/PR/Comm(CLXV), PSC/PR/Comm(CCIV) et PSC/AHG/Comm2(CCVII), adoptées lors de ses 165^{ème}, 204^{ème} et 207^{ème} réunions tenues respectivement le 29 décembre 2008, le 17 septembre et le 29 octobre 2009;

3. **Décide également** de maintenir la situation en Guinée sous examen, pour notamment déterminer les modalités de poursuite de l'appui de l'UA et de ses Etats membres à la Guinée.

2010

Communique

African Union Commission

Peace and Security

<http://archives.au.int/handle/123456789/2426>

Downloaded from African Union Common Repository